



Parc national de La Réunion

N° 2026-015

3 Agents de brigade « Conservation de l'Echenilleur de la Réunion (*Lalage newtoni*) »

Corps /Grade :

Poste relevant de la catégorie C en contrat de projet de 23 mois.

Poste conditionné à l'obtention du financement sur le projet « Conservation de l'Echenilleur de La Réunion et son habitat – Programme d'actions 2026-2028 »

Date prévisionnelle de prise de poste : à partir du 1er août 2026

Contexte et organisation

Le Parc national de La Réunion, créé par le Décret 2007-296 du 5 mars 2007, est un établissement public à caractère administratif placé sous tutelle du ministère de l'environnement.

La création du Parc national répond à la volonté de préserver un environnement remarquable en prenant en compte les particularités locales et les objectifs d'un développement durable du territoire.

Le patrimoine naturel réunionnais se caractérise par un volcanisme encore actif, un endémisme très important et une grande palette d'habitats, de paysages minéraux ou végétaux, qui ont justifié l'inscription des Pitons, Cirques et Remparts de l'île de La Réunion sur la liste du Patrimoine mondial par l'Unesco.

Dans un contexte de croissance démographique et de développement de l'urbanisme, l'établissement public doit faire vivre et animer le projet de territoire défini par la Charte du parc national (approuvée par décret le 21 janvier 2014), en mettant en œuvre ou coordonnant des actions identifiées et construites avec les différents partenaires.

Ces actions issues de la priorisation des enjeux de la charte sont les composantes d'un plan pluriannuel d'action à 4 ans, autour desquels sont mobilisés les moyens humains et financier de l'établissement.

L'établissement public Parc national est organisé géographiquement en plusieurs sites :

- un siège situé à la Plaine des Palmistes qui héberge la direction, le secrétariat général et quatre services techniques
- et quatre services territoriaux dits « secteurs », installés à la Plaine des Palmistes (Secteur Est), Trois-Bassins (Secteur Ouest), St Pierre (Secteur Sud) et Saint-Denis (Secteur Nord).

La Roche Ecrute, point culminant du Nord de l'île est caractérisé par une mosaïque de milieux naturels originaux composés de forêts de tamarins, de bois de couleurs, de landes d'altitude et de roche nue. Ce massif constitue le dernier refuge de l'un des oiseaux endémiques de la Réunion, l'Echenilleur de La Réunion (*Lalage newtoni*), localement appelé Tuit-tuit.

Concernant cet oiseau endémique stricte de La Réunion, une cinquantaine de couples sont connus dans une seule localité d'environ 2.200 ha, entre La Possession et St Denis, et exclusivement dans le cœur du Parc national de La Réunion (PNRun). Elle a été l'une des principales motivations du classement du massif de la Roche Ecrute en réserve naturelle nationale en 1999, réserve qui a été intégrée au territoire du Parc national de La Réunion à sa création en 2007.

L'espèce est classée par l'IUCN « **En danger critique d'extinction** ». Elle fait l'objet d'une forte mobilisation des acteurs de la gestion et de la conservation de la nature, tant institutionnels (ONF puis Parc national de La Réunion) qu'associatifs (SREPEN, SEOR), mobilisant notamment de nombreux bénévoles. Historiquement, plusieurs programmes successifs de conservation du Tuit-Tuit ont été engagés depuis 2005.

Durant ces programmes une des actions prioritaires a été la lutte contre les prédateurs introduits. La principale menace le Rat noir (*Rattus rattus*), prédate les œufs et les individus de cette espèce. Pour favoriser la dynamique de la population et augmenter le succès reproducteur de l'espèce, le contrôle des populations de rat est indispensable.

Dans la continuité des actions menées pour la conservation de l'échenilleur de La Réunion, le Parc national de La Réunion souhaite poursuivre la lutte contre les prédateurs et le suivi de l'espèce dans le cadre d'un nouveau projet. Ce projet de 23 mois participe à la préservation de l'espèce tout en expérimentant de nouveaux dispositifs et de nouvelles techniques. Il contribue également à la transition entre les programmes précédents et le futur PNA (Plan National d'Action) en cours d'élaboration.

Nature de l'activité

Dans le cadre du projet « Conservation de l'Echenilleur de La Réunion et son habitat – Programme d'actions 2026-2028 », l'agent aura pour mission de réaliser les **actions relatives à la conservation de l'Echenilleur de la Réunion sur le massif de la Roche Ecrite** conjointement avec le technicien référent, les autres agents de la brigade et les agents de terrain du secteur Nord. Il travaillera en étroite collaboration avec le chargé de mission chargé de la coordination du projet et sous la responsabilité hiérarchique et fonctionnelle du responsable de secteur.

▪ Descriptif tâches / activités :

Suivant le cadre défini par le chargé de mission, le travail confié à la brigade pour la conservation de l'Echenilleur de La Réunion sont les suivantes :

• Lutte contre les prédateurs (40% du temps de travail) :

Exécution des protocoles de lutte contre les prédateurs.

Manipulation de dispositifs de lutte, de surveillance et de produits chimiques contre les nuisibles de type rodenticide :

- Suivi, maintien ; alimentation, recharge et entretien de pièges mécaniques (Goodnature A24...)
- Lutte chimique par appâtage en poste fixe avec soutien logistique (réception d'approvisionnement sur site...) et suivi de la consommation par le prédateur cible
- Déploiement de dispositifs de suivis (Piège caméra, H2lure...)
- Collecte des données et veille du matériel

• Suivi démographique (60% du temps de travail) :

Exécution des protocoles de suivi de l'espèce cible :

- Déploiement de dispositifs d'enregistrement acoustique, maintien, relève, veille de la fonctionnalité, collecte et stockage des données
- Mise en application d'un protocole de suivi visuel, observation sur site, recensement et suivi des individus, caractérisation du comportement, suivi de la reproduction, collecte et vérification des données

Dans le cadre des activités décrites ci-dessus, l'agent de brigade participera à l'expérimentation de dispositifs pour l'optimisation de la lutte contre les prédateurs. Dans l'optique d'une plus grande efficacité dans les méthodes déployer sur site à l'avenir, les agents de brigade devront manipuler divers dispositifs et éléments novateurs dans le cadre d'une expérimentation. Ils auront la tâche de mettre en place, de suivre et de récolter les données selon les consignes du chargé de mission.

Dans le cadre de ses missions, l'agent pourra ponctuellement venir en soutien sur des actions de sensibilisation et de communication. Il/elle sera amené.e à rencontrer des publics divers.

Plusieurs formations de base seront apportées à l'agent :

- Sécurité montagne
- Certibiocide « nuisible »
- Sécurité Santé au Travail (SST)

Des formations sur les enjeux autour de la thématique et les milieux naturels ainsi que sur les dispositifs viendront en complément.

Les missions seront effectuées en extérieur, in situ dans le milieu naturel. Certaines opérations nécessiteront de longue marche d'approche (environ 3 heures) dans des conditions parfois complexes. Les agents se déplaceront et interviendront à minima systématiquement en binôme.



Relations hiérarchiques et fonctionnelles

L'agent de brigade travaillera directement avec les autres membres de la brigade et les agents de l'antenne Nord du Parc national. Il/elle sera placé.e sous l'autorité hiérarchique et fonctionnel du responsable du secteur Nord ou de son adjoint.

L'agent devra se conformer impérativement aux règles en vigueur au sein de l'établissement, et notamment le règlement intérieur et les notes de sécurité terrain.

Savoir-faire requis, conditions et moyens d'exercice

Savoirs :

- Intérêts pour le patrimoine naturel et culturel réunionnais et de leurs enjeux.
- Connaissances sur les milieux naturels forestiers réunionnais et les espèces associées
- Intérêt pour la conservation de biodiversité réunionnaise
- Connaissance des méthodes de lutte contre les rats et les chats appréciés

Savoir-faire et aptitudes :

- Bonne condition physique
- Permis B souhaité (utilisation des véhicules de service pour les déplacements professionnels sur les zones de travail)
- Aptitude au travail manuel en site isolé
- Capacité d'orientation et de progression en milieu naturel sur des terrains parfois difficiles
- Un certificat individuel « certibiocide nuisible » serait un plus

Savoir-être et qualités relationnelles :

- Capacité à travailler en équipe
- Disponibilité et adaptabilité aux natures des missions de terrain particulières (sur terrains naturels variés, par tout temps)

Important : Les agents seront amenés à effectuer des nuitées en gîte/maison forestière et éventuellement in situ en bivouac. Une capacité d'adaptation et une disponibilité propre à ce contexte est indispensable pour la bonne réalisation des missions.

Localisation du poste

Résidence administrative de **l'antenne Secteur Nord** : Saint Denis de La Réunion

Des déplacements quotidiens ont lieu principalement, sur le **massif de la Roche Ecrite**

Conditions de rémunération :

Contractuel catégorie C



Modalités de dépôt des candidatures

Date limite de dépôt des candidatures : au plus tard le **04 juin 2026 à 12h00**

La candidature composée d'une lettre de motivation et d'un curriculum vitae et de **la date de disponibilité** est à transmettre **exclusivement** à l'adresse courriel suivante : contact-rh@reunion-parcnational.fr.

Prise de poste prévisionnel à partir du 1^{er} août

- **Personnes à contacter pour information**

Monsieur Victor BRUNETEAU – Chargé de mission « Coordination et animation des actions de conservation de l'Echenilleur de La Réunion » -

victor.bruneteau@reunion-parcnational.fr

Monsieur Jérôme DUBOS - Chargé de mission « Conservation des espèces animales à enjeux - Maitrise des techniques et outils » -

jerome.dubos@reunion-parcnational.fr

Monsieur Alexandre CODDEVILLE-Technicien d'encadrement de l'antenne Nord

alexandre.coddeville@reunion-parcnational.fr